



DEVELOPPER L'ECO-CONCEPTION DANS LES ENTREPRISES

04/10/2010

PRESENTATION DU CLUSTER CRÉER : (Cluster Research: Excellence in Ecodesign and Recycling)

1. Les membres du CREER

En 2005, six grandes entreprises, AREVA T&D, PLASTICOMNIUM, RENAULT, Groupe SEB, STEELCASE et VEOLIA, le CETIM, en partenariat avec l'école d'ingénieurs l'ENSAM de Chambéry, ont décidé de mutualiser leur effort de recherche et d'innovation sur l'éco-conception et le recyclage des produits, et ont fondé un club multisectoriel d'entreprises ayant comme objectif une recherche non-concurrentielle dans le domaine de l'éco-conception et du recyclage.

Cette structure est ouverte à toutes les entreprises (TPI, PME), de tous secteurs, souhaitant être leader dans des démarches d'éco-conception innovantes en termes de produits, de procédés et de matériaux compatibles avec la protection de l'environnement (Biomatériaux, matériaux recyclés, procédés propres, ...)

CREER compte désormais plus de 50 membres dont des pôles de compétences et 6 centres de recherche. Bien que la vocation du CREER soit nationale, des partenariats internationaux se sont développés avec des centres de recherche et entreprises européens, canadiens et brésiliens dont certains comptent parmi les membres du CREER, le CRIQ (Centre de Recherche Industriel du Québec, L'Institut Québécois de l'éco conception (IME), le Centre de Recherche Technologique de l'Environnement (CRTE) au Luxembourg, l'IPU (Université de Copenhague)

2. La vocation de CREER:

Les objectifs du CREER sont centrés sur 4 axes

- **Mutualiser la recherche des industriels via la réalisation de projets collectifs**

Faire progresser les connaissances sur le sujet de l'éco-conception et sensibiliser tous les acteurs, notamment les PME /TPE et universitaire à cet enjeu.

Permettre une collaboration entre les industriels et les scientifiques concernés par ce sujet.

Définir des programmes de recherche adaptés aux besoins de ses membres. Ces programmes étant confiés à des centres de recherche publics ou privés, plate-forme propre à la structure ou laboratoires extérieurs.

- **Travailler sur le plan international**

Rechercher une collaboration avec des organismes similaires au niveau national et à l'étranger.

Mutualiser les contacts au niveau international plus une plus large collaboration entre les membres du CREER et les partenaires à l'international

- **Constituer un centre de ressources et communiquer**

Réunir une documentation vivante et maintenue à jour, sur l'éco-conception de produits dans une optique du cycle de vie.

Mettre en ligne sur Internet, les bases d'informations et les outils pour une plus large diffusion.

Former les acteurs des entreprises et les futurs cadres des entreprises.

- **Etablir des liens avec l'ensemble des acteurs**

Fournir une base scientifique pour le dialogue entre industriels, établissements publics de formation et /ou de recherche, services spécialisés de l'Etat et collectivités.

Animer des groupes de travail et journées techniques

Travailler en étroite collaboration avec les structures à but non lucratif similaires au CREER chargées de la diffusion de l'éco conception.

2009 (Pôle de Compétitivité Fibres Grand Est : programme CiMECO : 120 entreprises)

Au total le CREER est intervenu dans différents programmes.

Ci joint quelques exemples 2008-2010 :

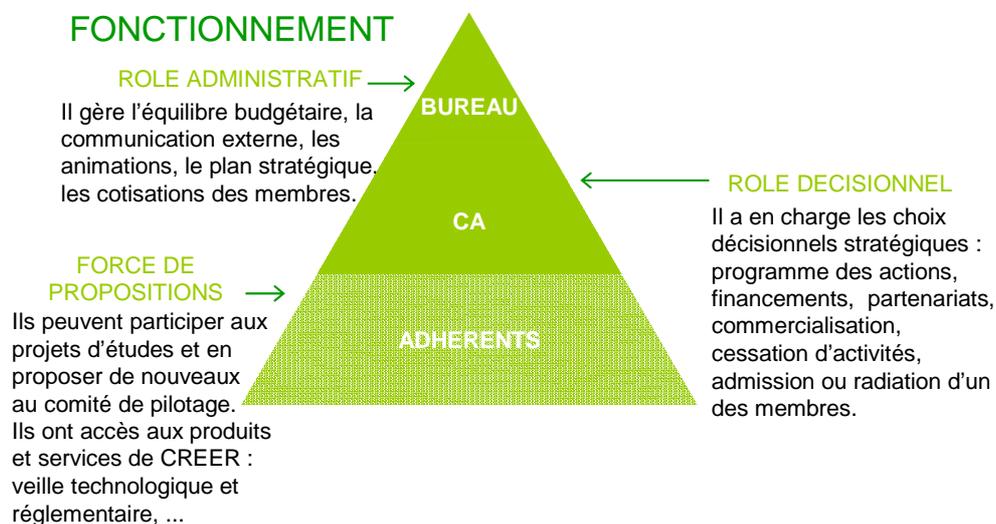
- (Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement (CRTE), une structure commune du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures et du Centre de Recherche Public Henri Tudor, et Luxinnovation.
- l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche dans le cadre des activités du Cluster « EcoDev ». 1er séminaire a aborder les approches théoriques et stratégiques d'intégration de l'éco-conception dans l'entreprise (300 entreprises)
- CCI alsace : Participation à l'opération Eco conception Actena , initiative régional d'accompagnement des entreprises (tous secteurs d'activité)

Le CREER travaille aussi en étroite collaboration avec le Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie de Saint Etienne et participe également à des manifestations du CARMA et de la plateforme Ecodesign Center

3. La structure juridique du CREER

Le CREER est une association de loi 1901.

Le CREER a mis en place un mode de gouvernance qui laisse une place importante aux entreprises membres. En effet, les actions menées au CREER sont proposées par les membres qui mettent en place un groupe de travail et font une proposition au conseil d'administration. Le conseil d'administration a la mission de s'assurer que les projets sont conformes aux axes et à la déontologie du CREER et à un rôle facilitateur pour la recherche de financement en impliquant son bureau.



Sa composition reflète le corpus de ses membres et est composée de représentants des grandes et moyennes entreprises, de centre de recherche :

- André Malsch, Directeur du Développement Durable de Steelcase : Président du cluster
- Pierre-Marie Gaillot : Responsable Performance Industrielle et Durable au Cetim : Vice Président
- Yohann Boileau Responsable Hygiène sécurité de SEB : Secrétaire
- André Falschi, directeur d'APESA Innovation : Trésorier
- Pierre Garçon, Directeur d'Ecomundo
- Jean Luc Bessede, Directeur Ecoconception et Innovation du Groupe T&D
- Marc Hefter, Directeur Développement Durable du Groupe Hager
- Olivier Doyen, Directeur xx Veolia
- Daniel Froelich, Professeur et Directeur du laboratoire MAPIE à Arts et Métiers Paritech

La partie opérationnelle est actuellement organisée par les membres fondateurs pour l'organisation générale et par C Charbillet Docteur en Recyclage, Responsable de l'observatoire des filières de recyclage en cours de montage.

Deux autres personnes seront embauchées d'ici mi-2011 (décision validée par l'AG du 15 octobre 2010) :

- Le responsable du déploiement du système informatique de gestion des infos et de veille active sur l'éco conception (site internet et base de données seront mis en ligne prochainement),
- Le chargé de mission qui assurera les charges administratives pour un déploiement plus rapide du cluster.

Afin de déployer ces actions nous avons développé des partenariats complémentaires à des organisations existantes dans le domaine de l'éco conception

- Le Pole Fibre Grand Est et le CRTE (Grand Est)
- APESA Innovation (Sud Ouest)
- Pole d'éco conception St Etienne (Sud Est)

Début 2011, le siège social sera transféré à Paris, de nouveaux partenariats seront développés (Nord et région Parisienne) pour un renforcement dans des régions (PACA Rhône Alpes, Alsace)

Sur le plan international nous menons des actions similaires nous permettant de prendre en compte dans notre stratégie les problématiques complexes liées aux normalisations et à la veille règlementaire (Allemagne, Canada....)

4. L'action du CREER

L'action du CREER de diffusion et de mutualisation des connaissances se concrétise actuellement par :

- Des journées techniques ouvertes aux entreprises membres ou non membres du cluster (3 évènements ont permis à 150 entreprises de mettre en place des actions d'amélioration; suppression du Cr 6, problématique du matériau recyclé, bilan carbone....)
- Des formations dans les entreprises et dans les Ecoles d'Ingénieurs. (INSA Strasbourg, INSA Lyon, UTT, ARTS, UTT St Avold , ENIM Metz) au total plus de 150 élèves ingénieur sensibilisés en 2 ans
- Des conférences sur l'éco conception dans des congrès (Pollutec, Center of Design Berlin, IDP Canada Montréal ,)
- Participation à une table ronde animée par l'Union Européenne : Perspectives stratégiques pour l'Europe dans le calendrier international sur les modes de production (ex : UNEP RIO 2012) en présence de Nadine GOUZEE (ONU) et de Laure Baillargeon (commissaire européenne)
- Des groupes de travail formés autour de problématiques environnementales d'actualité tels que les substances, les évaluations environnementales et basés sur le partage d'expériences vécues par les membres.
- De plateformes bientôt accessibles sur internet pour les membres et non membres du cluster :
 - La revue de presse sur l'éco conception et le recyclage diffusée par le CREER deviendra en 2011 un système d'information sur internet où les membres pourront consulter et échanger de nombreux articles, rapports et événementiels sur l'éco conception et le recyclage. Les non membres auront également accès à des sources d'informations.
 - Une base de données et des outils d'optimisation de la recyclabilité des produits et de l'utilisation des matériaux

- Des actions de R&D sur des verrous technologiques ou méthodologiques pour mieux répondre aux nouvelles directives européennes

A ce jour plus de 800 personnes issues de plus de 300 entreprises, ou autres structures ont été impactées par les manifestations du CREER.

5. Illustrations des actions du CREER

- Les Plateformes Internet pour l'éco conception et le recyclage

Le CREER a mis en place deux nouveaux services qui seront accessibles en 2011 sur Internet.



- Le système de gestion de l'information sur l'éco conception remplace définitivement la revue de Presse « Ecoconcept » qui était distribuée par le CREER. Le cahier des charges de la plateforme a été réalisé en collaboration avec la région Alsace et une dizaine de grandes et moyennes entreprises.

Au total, plus d'une quarantaine d'entreprises se sont exprimées sur leur attentes en matière d'éco conception et la plateforme CREER répondra à leur demande en termes de champs thématiques, de synthèse d'articles et de rapports, d'outils d'événementiels. Cette plateforme sera un véritable outil de capitalisation de connaissances et d'outils sur ce sujet, et d'échanges dans le cas du forum intégré au site. Elle permettra d'apporter une information validée par des experts du CREER à un nombre important d'entreprises



- L'observatoire des filières de recyclage ODEFIRE vise en premier lieu de lever les freins de l'utilisation des matériaux recyclés par les entreprises et donc d'optimiser des filières de recyclage du collecteur de déchets aux donneurs d'ordres, afin d'obtenir des matériaux recyclés compétitifs aux matériaux vierges. Cet observatoire s'appuie sur les travaux d'une thèse de doctorat financée par l'un des membres du CREER, Plastic Omnium. Un outil d'optimisation des filières sera mis en ligne, avec ses bases de données sur les filières, performances des procédés et des matériaux recyclés ainsi que des supports de formation et de sensibilisation

- Les groupes de travail

Les groupes de travail portent sur des problématiques environnementales pour lesquelles, les entreprises notamment les PME n'ont pas de connaissance ou de réponse satisfaisante.

REACH

- Le groupe de Travail REACH animé par le CETIM et ECOMUNDO a été un lieu d'échange important où les PME ont découvert pratiquement comment les grandes entreprises gèrent de façon quotidienne la problématique des substances. Ce groupe a restitué ses résultats lors de deux journées techniques organisées par le CREER. Plus de 80 entreprises étaient présentes. De plus les échanges au sein de ce groupe ont permis à certaines entreprises du CREER de faire jouer le principe de précaution et de supprimer certaines substances susceptibles d'être dangereuses pour les exploitants ou pour les utilisateurs



- Le groupe « Analyse du cycle de vie » animé par AREVA T&D a pour objectif d'échanger les pratiques des entreprises sur les ACV qui servent à l'évaluation comparative des impacts des produits et aux déclarations environnementales des produits (EPP). Ce groupe fera une restitution publique lors d'une journée technique en 2011

I_{rec}

- Le groupe de travail « Indicateur de recyclabilité des produits » regroupant une dizaine d'entreprises a pour objectif de proposer une méthodologie de calcul de cet indicateur en complément de la norme ISO22628. En effet, les directives européennes introduisent la notion de recyclabilité et vont dans le cas de l'automobile à obliger les constructeurs à garantir un taux de recyclabilité de leurs véhicules avant mise sur le marché. Or il n'existe aucun document de la commission pour expliquer comment calculer cet indicateur, notamment pendant la phase de conception du véhicule.

Un premier rendu de la démarche a été fait lors des assises du CREER en 2007 et une publication a été réalisée par le CETIM à l'usage de ses membres.

COV

Un groupe de travail s'est constitué autour des problèmes de qualité de l'air intérieur dans l'habitable. En effet, certains matériaux ont tendance à relarguer des composés organiques Volatiles (COV) qui risquent d'avoir un impact sur la santé. L'objectif du travail est de faire le point sur les méthodes d'analyse des COV dans l'habitable et les risques sur la santé, ainsi que de chercher des solutions palliatives.

En 2011, de nouveaux groupes de travail devraient être lancés sur l'affichage environnemental des produits et sur la problématique des métaux stratégiques rares. La plupart des rapports d'étude, publications et CR de restitutions des discussions seront disponibles sur le site d'éco conception du CREER.



- Formation et conférences.

Les membres du CREER sont fortement impliqués dans la formation et dans la diffusion de leur expérience en matière d'éco conception et dans la diffusion des résultats des groupes de travail.

De nombreuses conférences ont été réalisées dans le cadre d'évènements nationaux et internationaux (Journées de formation de l'Usine Nouvelle, journées organisées par l'Institut du Développement du Produit au Québec, congrès régionaux et nationaux, Fédération Française de la Chimie...).

De nombreuses formations ciblées ont également été organisées pour certains membres du CREER demandeurs. Elles ont souvent été réalisées par des membres du CREER (CETIM, ARTS, ...).

Enfin, le CREER est intervenu dans la formation initiale de nombreuses écoles d'ingénieurs (Arts, UTT, ...)